



Chaire pour la mobilité de la recherche en durabilité urbaine

Plus de la moitié de la population mondiale vit actuellement dans des villes et on s'attend à ce que ce chiffre double d'ici 2050. La création de villes durables est cruciale pour l'avenir du Canada et du monde entier, et notre réponse collective au changement climatique sera ressentie et portée par nos centres urbains. Nous avons besoin de recherches de pointe pour aider à orienter le progrès des gouvernements afin d'apporter un changement réel et tangible. Pour ce faire, la Faculté des Arts a créé la Chaire pour la mobilité de la recherche en durabilité urbaine afin de soutenir financièrement une chercheuse ou un chercheur invité durant son séjour à l'Université d'Ottawa.

Située dans la capitale d'un pays du G7, l'Université d'Ottawa se trouve aux portes des gouvernements fédéral et municipal, et jouit d'un accès facile à des institutions canadiennes des plus influentes. Avec des expertes et experts travaillant dans les deux langues officielles, l'Université est particulièrement bien placée pour tisser des liens entre les leaders d'opinion et les praticiens, ainsi que pour stimuler le progrès en créant et en partageant le savoir capable de changer notre manière de vivre.

La Faculté des arts est bilingue et privilégie les activités de recherche et de création qui contribuent au débat public. Notre communauté de recherche est à l'avant-garde de la production de connaissances fondamentales et appliquées; elle développe une compréhension complexe des enjeux d'importance nationale et internationale, passés comme présents.

La ou le titulaire de la Chaire profitera d'un environnement stimulant sur le plan intellectuel dans le cadre de l'initiative Villes durables de la Faculté. Cette initiative réunit une masse critique d'expertes et experts, de chercheuses et chercheurs et d'étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs qui entreprendront des recherches collaboratives et axées sur les solutions visant à contribuer à rendre des villes du Canada et du reste du monde plus durables, dans le contexte des changements climatiques.

Objectifs du programme de la Chaire pour la mobilité de la recherche en durabilité urbaine

La ou le titulaire de la Chaire poursuivra les objectifs du programme, à savoir :

- Faire honneur à la tradition d'excellence de la Faculté des arts dans la recherche sur les cultures, les populations et la durabilité de l'environnement.
- Promouvoir la recherche sur la durabilité urbaine.

- Encourager la recherche interdisciplinaire dans le domaine de durabilité urbaine.
- Favoriser le perfectionnement et l'inclusion de chercheuses et chercheurs (étudiantes et étudiants à la maîtrise et au doctorat, stagiaires postdoctoraux, et membres du corps professoral) dont les travaux de recherche portent sur la durabilité urbaine.
- Contribuer au rayonnement interne et externe des activités de recherche de la Faculté des arts, notamment par la mobilisation des connaissances, en étroite collaboration avec d'autres chercheuses et chercheurs associés à l'initiative Villes durables.

Champs de recherche potentiels

Les champs d'intérêt ci-dessous donnent un aperçu du type de travaux que soutient l'initiative Villes durables. L'Initiative est cependant ouverte à tout projet novateur et provocateur portant sur la durabilité urbaine dans le contexte des changements environnementaux.

- **Technologies et villes habitables.** Potentiel des mégadonnées pour traiter les enjeux en matière d'environnement et d'équité liés aux changements climatiques; technologies numériques et efficacité énergétique pour réduire les émissions de CO₂; technologie, énergie renouvelable et morphologie urbaine.
- **Monde naturel.** Interventions écologiques pour réduire les effets des changements climatiques dans les villes; infrastructures vertes; microclimats urbains; espaces verts urbains et biodiversité; solutions fondées sur la nature pour préserver la santé et le bien-être des personnes qui habitent en ville.
- **Personnes et populations.** Effets de la chaleur et des phénomènes météorologiques extrêmes sur la santé des populations vulnérables; durabilité urbaine dans le monde en développement; densification urbaine; stratégies pour la justice et les changements socio-environnementaux; iniquités sociales et enjeux environnementaux; résilience des communautés.
- **Environnement bâti.** Rôle de la durabilité dans les pratiques d'aménagement, de développement et de redéveloppement; politiques d'aménagement du territoire; architecture et design urbain; bâtiments, infrastructures et moyens de transport sobres en carbone; atténuation des effets de l'étalement urbain.
- **Moteurs de changement.** Solutions durables et transitionnelles pour stimuler la résilience de la transformation urbaine; politiques publiques; développement de nouveaux concepts, de nouvelles méthodes et technologies pour provoquer du changement; création de modèles et d'outils d'aide à la décision au service des responsables de la politique urbaine; pistes innovantes permettant d'opérer des changements importants.

Les personnes qui poseront leur candidature devront exposer leurs idées et démontrer leur capacité à prendre part à des discussions au-delà des limites des disciplines conventionnelles. Nous accordons un intérêt particulier aux travaux de recherche qui posent de nouvelles questions et utilisent de nouvelles méthodologies, mobilisent les collectivités et rejoignent tant les universitaires que le grand public.

Critères d'admissibilité

- La priorité sera accordée aux candidatures de chercheuses et chercheurs étrangers (hors du Canada) qui sont des spécialistes reconnus études urbaines. Aucune restriction n'est imposée

quant à leur nationalité ou leur pays de résidence. Les membres du corps professoral de l'Université d'Ottawa et d'universités qui lui sont affiliées dans la région de la capitale nationale ne sont pas admissibles à cette Chaire. La personne retenue à l'issue du processus de sélection bénéficiera de l'aide de la Faculté des arts et des Ressources humaines pour l'obtention d'un permis de travail pour la durée de son séjour au Canada.

- Seules sont acceptées les candidatures de personnes qui occupent un poste professoral à temps plein dans une université ou un établissement de recherche autorisé.
- Le programme de la Chaire ne finance pas les candidates et candidats au doctorat ou au postdoctorat.
- Le comité de sélection évaluera le degré de compatibilité des activités de recherche proposées avec les travaux actuellement en cours à l'Université d'Ottawa.

Financement

Chaque titulaire de la Chaire pour la mobilité de la recherche en durabilité urbaine recevra une subvention allant jusqu'à 3 333 \$ CA par mois pour la durée de son séjour à l'Université d'Ottawa. Le montant exact sera calculé en fonction de la durée du séjour. Soulignons que cette subvention est un avantage imposable en vertu de la loi canadienne.

Directives de soumission

Chaque personne doit inclure les documents ci-dessous dans son dossier de candidature à la Chaire pour la mobilité de la recherche en durabilité urbaine :

- Une description détaillée de ses intérêts de recherche, de son rôle dans des travaux ou dans son réseau de recherche, et de l'apport de son projet à l'expertise de l'Université d'Ottawa en matière de durabilité urbaine.
- Une description des activités prévues durant son séjour à l'Université d'Ottawa (p. ex. commencer ou poursuivre des travaux de recherche, rencontrer des partenaires potentiels ou planifier des activités de mobilisation des connaissances). La Chaire étant axée sur la recherche, les activités d'enseignement sont à éviter.
- Le budget doit préciser a) la durée du séjour et les dates d'arrivée et de départ, et b) les autres fonds demandés qui pourraient profiter à ses activités de recherche au cours de son séjour.
- Un exemple d'une récente publication illustrant sa contribution au domaine de la durabilité urbaine.
- Son CV.

L'Université d'Ottawa est une université bilingue (français-anglais). Les personnes intéressées peuvent présenter leur candidature dans la langue officielle de leur choix.

La Chaire pour la mobilité de la recherche en durabilité urbaine ne couvre pas les frais liés aux activités de formation (p. ex. école d'été, séries de séminaires, cours) auxquelles la ou le titulaire souhaiterait participer durant son séjour.

Processus de sélection

Le vice-décanat à la recherche de la Faculté des arts et le comité de sélection examineront toutes les candidatures soumises à l'aune des critères ci-dessous :

- Excellence de la recherche (p. ex. publications, citations, monographies, influence des travaux, reconnaissance internationale).
- Probabilité de développer des collaborations (p. ex. publications cosignées, financement externe, collaborations avec d'autres établissements).
- Possibilité d'essaimage de l'apprentissage étudiant et des activités de recherche.
- Complémentarité ou synergies entre les champs de recherche de la personne candidate et ceux des membres du corps professoral et de la communauté de recherche de l'Université d'Ottawa.
- Concordance de la recherche avec les thèmes privilégiés de recherche multidisciplinaire de la Faculté des arts.
- Justification des dates de séjour proposées.

Conditions applicables au séjour à l'Université d'Ottawa

- Le séjour doit durer au moins un mois et tout au plus douze mois. Cette durée est indivisible en plusieurs courts séjours.
- En dehors de ses activités de recherche, la personne titulaire de la Chaire peut être invitée à donner des conférences ou des séminaires sur des questions liées à la durabilité urbaine sous l'angle de différentes traditions et disciplines intellectuelles.
- La personne titulaire de la Chaire relèvera de la Faculté des arts. Elle aura son propre espace de travail et bénéficiera du soutien logistique dont elle a besoin pour mener ses activités de recherche.
- La personne retenue aura une grande responsabilité intellectuelle au sein de l'initiative Villes durables, en ouvrant la voie à de nouveaux champs d'études et en consolidant les réseaux de recherche dans ce domaine. Elle sera appelée à maintenir des liens de collaboration étroits et continus avec l'initiative, au fur et à mesure qu'elle prendra de l'expansion.
- La personne titulaire de la Chaire ne pourra y être renommée durant les trois ans suivant la fin de son séjour.
- La personne titulaire de la Chaire devra produire un rapport de trois à cinq pages au terme de son séjour.

Dates importantes

- Date limite de soumission des candidatures : 9 février 2024
- Décision du comité d'évaluation : au plus tard le 15 avril 2024

Présentation de la candidature

Le dossier de candidature doit comprendre tous les documents requis rassemblés dans un seul fichier PDF et être envoyé au Vice-doyen à la Recherche de la Faculté des arts, Brian Ray

Vice-Doyen.Recherche.Arts.Vice-Dean.Research@uottawa.ca

Si vous avez des questions au sujet de la Chaire pour la mobilité de la recherche en durabilité urbaine, veuillez vous adresser à Assia Bounaira

abounair@uottawa.ca